



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2019

L'An Deux Mille dix-neuf, le 3 avril, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS–LASCOURS se sont réunis dans la Salle du Conseil de la MAIRIE, sur la convocation du 29 mars 2019 qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaients présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants :

Christian BEAU, Jocelyne CEZAR, Rémy COSTA, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Michel TOULOUZE, Pierre Nicolas ADAMIEC, Jean-Charles ALLEMAND, Lucien AULERY,

Absent et Excusé :

Jean-Claude BUET donné à Rémy COSTA
Karine DUBOIS donné à Fabien FIARD

Absentes :

Sabrina BOUXIN, Amandine TOULOUZE

Le compte rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

Monsieur Jean-Charles ALLEMAND est nommé secrétaire de séance.

1. Vote des Comptes Administratifs 2018 : CCAS, M49 et M14

Fonctionnement M14 :

- Dépenses : 311 594,21 euros
- Recettes : 469 042,87 euros

Investissement M14 :

- Dépenses : 248 392,36 euros
- Recettes : 357 436,01 euros

Fonctionnement M49 :

- Dépenses : 35 540,01 euros
- Recettes : 65 882,70 euros

Investissement M49 :

- Dépenses : 11 843,40 euros
- Recettes : 29 198,51 euros

Fonctionnement CCAS :

- Dépenses : 3 882,40 euros
- Recettes : 2 529,20 euros (plus report excédents 2018 de 2470,71)

Monsieur le Maire sort de la pièce, Rémy Costa, 1^{er} Adjoint en charge des finances procède au vote.

VOTE A L'UNANIMITE

2. Constatation, Approbation et Affectation des résultats

VOTE A L'UNANIMITE

3. Vote des taxes communales et des tarifs des services de la commune (Concessions, Eau, Salles, autres)

Les différents taux et tarifs restent inchangés.

VOTE A L'UNANIMITE

4. Vote des budgets primitifs : CCAS, M49 et M14

Fonctionnement M14 :

- Dépenses : 343 903 euros
- Recettes : 468 598 euros (plus report excédents 2018 de 51 128,05 euros)

Il est proposé un virement de la section de fonctionnement vers l'investissement de 175 823,05 euros, ce qui fera un budget équilibré à 519 726,05 euros.

Investissement M14 : budget équilibré à 1 074 211, 24 euros.

Fonctionnement M49 :

- Dépenses : 43 846 euros
- Recettes : 66 200 euros

Investissement M49 :

- Dépenses : 14 092,94 euros
- Recettes : 31 470,65 euros

Fonctionnement CCAS : budget équilibré à 6 117,60 euros

A noter que le budget de l'eau est le dernier, car il sera transféré à l'agglo d'Alès le 1 janvier 2020.

Le budget annexe du CCAS est le dernier, car la Préfecture et la Trésorerie demandent dorénavant de supprimer les budgets annexes.

La mission du CCAS restera la même, avec le même budget, la même commission, mais il sera rattaché budgétairement au budget principal.

VOTES :

M14 : 2 contres (Lucien AULERY, Christian BEAU)

M49 : VOTE A L'UNANIMITE

CCAS : VOTE A L'UNANIMITE

5. Emprunts pour la maison Goll

Il est proposé d'emprunter le montant de l'achat de la maison Goll pour ne pas bloquer les autres investissements prévus dans l'année.

VOTES : 3 contres (Pierre-Nicolas ADAMIEC, Lucien AULERY, Christian BEAU)

6. Ligne de trésorerie pour la RD18

Il est proposé de réaliser une ligne de trésorerie pour pouvoir régler les factures des travaux de la RD18, en attendant les retours de subventions. (Projet subventionné à 80%)

Ligne de trésorerie de 410 000 euros sur 2 ans.

VOTE A L'UNANIMITE

7. Approbation du Plan Local d'Urbanisme

VOTE : 2 abstentions (Muriel MILLOT – Michel TOULOUZE)

8. Création d'un numéro Montée de Lascours (Boyer)

Création du numéro 611 montée de Lascours

VOTE A L'UNANIMITE

9. Création d'un nouveau service pour les déchets verts

Il est proposé la création d'un nouveau service pour les déchets verts à destination des habitants du village.

La commune mettra à disposition des habitants, suivant un planning et les créneaux possibles, la remorque de la Mairie chez l'habitant.

La remorque restera soit 24h, soit le weekend suivant le créneau choisi. Celle-ci ne pourra recevoir que des déchets verts.

Elle sera récupérée et emmenée par le garde en déchetterie.

Ce service, gratuit une fois par an par foyer et payant la seconde fois (30 euros), sera mis à l'essai sur 2019.

10. Demande de subvention TCCL

Le Tennis-Club demande une subvention pour compenser le coût des cours de tennis dispensés aux écoles par un entraîneur diplômé. Montant 487,50 euros.

VOTE A L'UNANIMITE

11. Travaux toit des écoles

Concernant la rénovation du toit des écoles, plusieurs devis sont présentés :

- Peutat de Vézénobres : 19 934,36 HT
- Billange de Moussac : 23 375,46 HT
- Méjean de Moussac : 19 770 HT
- Venier de Méjannes : 21 941,50 HT

Il est proposé de prendre l'entreprise la moins-disante, Méjean de Moussac.

VOTE A L'UNANIMITE

12. Questions diverses

- Talus montée de Lascours et talus chemin communal, devis en cours.
- OM : Dorénavant, pour les nouvelles dotations et le remplacement des bacs cassés ou volés, il faut passer par le site www.ales.fr (numéro vert, puis remplir le formulaire)

La séance est levée à 20h45